Concertation intercommunale sur la gestion durable de l'eau dans le bassin de la Siagne avec le Théâtre Législatif

Actes de La Roquette sur Siagne

CC By-Nc-Sa éCohérence – www.eaudurable.org - contact(a)eaudurable.org - 09 51 17 64 68 / 06 28 71 23 72

Eau durable est une **concertation innovante ayant pour objectif l'aide à la gouvernance locale de la gestion durable de l'eau**.

L'outil de cette concertation est le **Théâtre Législatif**, il permet une intelligence collective avec des citoyens, des experts et des élus.
Le processus Eau Durable fait émerger un diagnostic partagé et un consensus local pour la **préservation de l'eau et des milieux aquatiques**.

L'expérimentation de 2009 dans le bassin de la Siagne c'est fait dans les 5 communes du Pôle Azur Provence : Grasse, Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, ainsi qu'à Cannes, Escragnolles, Mandelieu et Peymeinade.
Ce processus entre 2007 et 2010 fut initié par l'association éCohérence grâce à un appel à projet du Conseil de Développement du Pôle Azur Provence ; au concours de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Ville de Peymeinade, de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, du SICASIL, de la Lyonnaise des Eaux, de Bionova-Couleur Nature, de Vertical Green ; aux représentations des Echomédiens ; à la participation de nombreux partenaires et citoyens…

La séance de La Roquette sur Siagne a eu lieu le 14 février 2009 à la médiathèque avec 29 participants.

Gaspillage de l'eau

- Il faut couper l'eau pendant que l'on se savonne ou que l'on se brosse les dents.
- Il ne faut pas mouiller la brosse à dents car en plus de gaspiller de l'eau, cela diminue les principes actifs du dentifrice.

Lingettes, cosmétiques, produits d'entretien et de bricolage

- Il faut lire les compositions des produits cosmétiques pour contrôler la présence de produits chimiques dangereux.
- Toutes les crèmes sont-elles utiles ? L'été, ne suffit-il pas de mettre de la crème solaire qui va nous hydrater et protéger la peau ?
- Dans les lingettes, il y a beaucoup de produits douteux qui partent dans l'eau, surtout si on les jette aux toilettes. Cela ne sert à rien d'économiser l'eau si on la pollue. Il vaut mieux utiliser des éponges avec des produits que l'on choisit, même si cela ne fait pas moderne, il y a des bonnes choses du passé à conserver.
- Pour désinfecter il vaut mieux avoir une utilisation raisonnée de l'eau de javel, le vinaigre, le bicarbonate et les produits nettoyants écologiques, sont de bonnes alternatives.
- Il faut penser aussi aux déchets. Même si il existe des lingettes biodégradables ou moins chargées en produits chimiques, les emballages de ces produits sont des dérivés du pétrole. Actuellement on retrouve des produits de leur décomposition, comme le Biphénol A, dans les nappes phréatiques. C'est très dangereux pour la santé.
- Lorsque l'on dit que les produits bio sont plus chers, c'est une vision à court terme. Il faut savoir que les stations d'épuration des eaux usées et les usines de production d'eau potable, pour la plupart, ne filtrent pas tout. Certains produits chimiques comme les pesticides, les résidus de médicaments, etc. se retrouvent dans la nature et dans l'eau du robinet. Si l'on veut les éliminer il faut alors des usines hi-tech et donc augmenter le coût des traitements. En fait le consumérisme va finir par nous coûter très cher.

Jardinage, piscine et déchets enterrés

- Les piscines consomment beaucoup d'eau l'été en raison de l'évaporation et il ne faut surtout pas les vider à cause des produits qui sont dans l'eau, sauf pour les rares piscines écologiques.
- Les engrais chimiques sont dangereux, il vaut mieux utiliser du compost ou des purins de plante comme l'ortie, la prêle…
- L'utilisation de plantes n'est pas anodine, ce n'est pas parce que c'est naturel que c'est sans danger. Par exemple dans le purin d'ortie il y a une molécule similaire à celle synthétisée dans les produits phytosanitaires chimiques.
- Il faut arroser tôt le matin ou tard le soir.
- Un forage puise dans la réserve collective d'eau qu'est la nappe phréatique. Ici il n'y a pas encore de restrictions, mais dans le Var, vu les 3 dernières années de sécheresse, ceux qui utilisent leur forage risquent une amende.
- Il ne faut pas enterrer les déchets de bâtiments car dans les vieilles maisons il y a des matériaux toxiques comme les gouttières en zinc, les peintures au plomb, l'amiante…
- La plaine de la Siagne a été dégradée car la terre arable fut vendue et des déchets y furent enterrés illégalement.

Aménagement des zones naturelles et golfs

- Le fait de vouloir des aménagements comme des bancs ou des tables, est dû à une culture d'urbains qui ne sont plus en lien avec la nature, du coup, par exemple, ils trouvent que l'herbe et la mousse « c'est sale ».
- Il est difficile de concilier nos besoins urbains avec la nature, l'équilibre est dur à trouver. Par exemple la Ville de Mouans-Sartoux dirigée par un écologiste à fait le choix d'aménager une zone d'activité, la zone de l'argile. Même si ils ont coupé des arbres on peut trouver que cela a été bien fait car ils en ont préservé beaucoup.
- Ce qui nous sauvera ce sont les réserves naturelles où la nature doit être telle qu'elle est. Pour les espaces verts aménagés c'est un peu différent car il n'y a pas de réelle biodiversité.
- Dans un projet d'aménagement, il faut voir la balance entre une dynamique d'emploi et les nuisances.
- On peut prendre l'exemple d'Isola 2000, il n'y avait rien et après la construction d'une belle route c'est devenu une grande station de ski qui génère beaucoup d'emplois.
- Quand il s'agit d'aménagement du territoire, il y a toujours des points de vue divergents, surtout entre les promoteurs et les écologistes. Ceux qui veulent protéger la nature peuvent créer un contre-pouvoir associatif pour réunir toutes les personnes qui ne veulent pas d'un projet sur un site, cela peut déboucher sur une protection législative du site ou sur un espace vert. S'il s'avère qu'ils ne sont pas assez nombreux, il peut y avoir un débat pour collectivement définir la nature et la qualité du projet. Pourquoi pas un aménagement écologique qui respecte au mieux l'environnement et s'intègre au paysage. Si il y a mobilisation, les politiques sont à l'écoute de leur population… Dans tous les cas il vaut mieux qu'il y ai un dialogue entre les parties prenantes, qu'il y ai une concertation qui aboutisse sur un choix modéré.
- L'exemple du projet « Les balcons du Mercantour » nous montre bien le dilemme entre la volonté de protéger un site naturel de tout changement et le désir de certains professionnels de pouvoir l'exploiter. En lançant un processus de concertation il y aura sûrement la possibilité de trouver un projet qui satisfasse les 2 parties tout en respectant les règles du développement durable.

Réponses de l'expert

- **Michel Tani**,
  Directeur du Syndicat Intercommunal du Canal de la SIagne et du Loup
  SICASIL

Eau Potable

- Concernant les réserves d'eau, il faut savoir que dans la vallée de la Siagne nous utilisons peu l'eau des nappes phréatiques. Nos réserves d'eau sont au niveau du moyen pays dans du calcaire. Il s'agit des plateaux de Caussol, de Calernes, etc. jusqu'au Logis du Pin. La pluie pénètre dans un réseau sous terrain qui est un peu comme un gruyère. L'eau remplie ces trous jusqu'à atteindre ce que l'on appelle une ligne de source où l'eau de ce réseau sort. Nous récupérons l'eau à ces endroits. Ceci nous permet d'avoir une eau brute de bonne qualité. Nous avons la chance d'utiliser de l'eau qui n'a pas été « bue ». Il faut savoir que l'eau de la Tamise est « bue » 20 fois avant d'arriver à la mer. Ceci nous évite par exemple d'avoir des résidus médicamenteux dans l'eau brute. Le bémol est la pollution de l'air, la pluie se charge de ces polluants et nous pouvons les retrouver à la source. Heureusement nos traitements de production d'eau potable cassent les substances carbonées ce qui détruit une bonne partie des polluants comme les bactéries du bétail pâturant sur les plateaux. Donc globalement au robinet nous avons une eau de très bonne qualité.

Eau Usée

- Les lingettes posent un problème dans l'exploitation des réseaux d'assainissement et demande aux ouvriers des manipulations désagréables. Ce sont des tissus peu biodégradables, les bactéries ne les mangent pas. Ensuite les produits qu'elles contiennent, comme les Parabènes, sont dangereux pour la santé, surtout celle des enfants.
- Malheureusement dans le département, il y a des communes, comme Villefranche ou le Cap d'Aïl, qui rejettent leurs eaux usées directement dans la mer sans même un « dégrillage ». Donc on retrouve tout ce qui est mis dans les égouts, les préservatifs, les serviettes hygiéniques… Dans le bassin de Cannes notre station, vis à vis de la directive Européenne de 1994, est obsolète. Mais elle va être remplacée par une station très performante qui va épurer l'eau avec des membranes. Ceci permettra de bloquer 95 à 98 % de la pollution. Il restera certes 2% de pollution, mais c'est déjà remarquable d'autant que le coût de l'assainissement restera stable et baissera pour les communes de Théoule et d'Auribeau qui ont rejoint le syndicat.
- A La Roquette comme à Cannes il y a un double réseau d'égout. L'eau pluviale n'est pas acheminée vers la station d'épuration et va directement dans les rivière ou à la mer. La solution ne pourrait venir que d'un opérateur public pour investir dans des bassins de rétention. Après une période de sécheresse cela permet de récupérer l'eau qui a lessivées les routes et qui est la plus chargée en déchets et en polluants. Ensuite cette eau est progressivement injectée dans la station d'épuration. Nous pouvons le faire, mais cela coûte très cher.

- L'eau traitée des stations est envoyée dans le milieu naturel, mais aujourd'hui il y a des chantiers de réflexion sur la réutilisation de cette eau. Pour la nouvelle station nous avons pour projet d'utiliser cette eau pour l'arrosage des espaces verts, pour le lavage des rues voire de soutenir le niveau des petits cours d'eau, mais actuellement le Ministère n'a pas encore arrêté les usages possibles. Par contre il est inintéressant de vouloir la « potabiliser » ne serait-ce que pour la question du coût énergétique pour la remonter jusqu'à Grasse

Des exemples des engagements des citoyens

Josette Félix

Je vais améliorer mes économies d'eau et éviter les produits qui polluent l'eau.

Nicole Lefebvre

Je vais récupérer l'eau de pluie et installer une phyto-épuration.

Roselyne Vermeulen

Je vais enseigner aux enfants pourquoi et comment protéger l'eau.

Nathalie Compain

Je vais acheter plus de produits bio.

Transcription : *Michaël Davignon*
Correction : *Vincent Thomas*

Licence Creative Common Nc-By-Sa éCohérence
Reproduction totale ou partielle pour une utilisation non-commerciale autorisée en citant l'auteur et en apposant la même Licence. http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/